



certifié conforme à l'original

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

Réunie le 28/07/2025 à 15h

La société HOLDING VERNEZ représentée par Monsieur Olivier VERNEZ sous le numéro de SIRET 487 466 054 0001

Ordre du jour :

- Transfert du siège social.

Après délibération, l'assemblée décide à l'unanimité :

Résolution unique :

Le siège social de la société est transféré du :
17 rue du Professeur PERRIN

59170 CROIX

au :
21 rue de Lille

59100 ROUBAIX

Cette modification prend effet à compter du 28/07/2025.

L'article 5 des statuts est modifié en conséquence.

Le gérant est chargé de remplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de cette décision, notamment la publication au journal d'annonces légales et la déclaration auprès du greffe du tribunal de commerce.

La séance est levée à 15h30.

Fait à CROIX le 28/07/2025
En un exemplaire original.

Signatures :

*M. VERNEZ Olivier
Gérant Holding VERNEZ*